

val de gâtine

# Préserver ou restaurer la continuité écologique

En s'engageant pour la continuité écologique et la biodiversité nocturne, la communauté de communes Val de Gâtine pense à demain. Si différentes structures adhèrent au projet, la région Nouvelle-Aquitaine a pris l'engagement de soutenir les actions de cette démarche initiée en 2018 à hauteur de 65.940 €. Une somme qui représente 60 % du montant total des dépenses qui s'élèvent à 109.900 €. Un soutien qui s'inscrit dans le cadre de la politique régionale en faveur de la biodiversité. Préserver ou restaurer la continuité écologique, en favorisant l'appropriation et la compréhension des enjeux de la Trame verte et bleue par les acteurs locaux et le grand public, tels en sont les objectifs.

### Enrayer le déclin de la biodiversité

Trois ans d'actions, entre 2018 et 2021, ont permis d'établir une brochure qui valorise un patrimoine naturel du Val de Gâtine et les initiatives qui ont vu le jour sur le territoire, accompagnées par les partenaires compétents en matière d'environnement.

Pour Yves Attou, vice-président de Val de Gâtine en charge no-



Yves Attou, vice-président de Val de Gâtine (assis au centre) et les différents partenaires ont présenté la brochure « Le patrimoine naturel du Val de Gâtine ».

tamment de la transition écologique, « l'intérêt et les actions se justifient entre autre sur une étude de l'Ipbes (plateforme scientifique intergouvernementale de l'ONU), qui montre que le nombre d'espèces menacées est estimé à un million. Il est admis que les activités humaines sont responsables d'une érosion de la biodiversité. Et ceci depuis la conférence de Rio en 2018. Un nouveau rapport montre que 1.300 espèces de mammifères sont menacées ». Ainsi, la Trame verte, bleue et noire a pour am-

bition de contribuer à enrayer le déclin de la biodiversité. La Trame noire se préoccupe de la pollution lumineuse et de ses impacts sur la faune nocturne. Sur le territoire, l'implication de Deux-Sèvres nature environnement a été précieuse pour la mise en œuvre du projet. D'autres partenaires, tels que le Centre régional des énergies renouvelables, le CPIE de Gâtine poitevine (Centre permanent d'initiatives pour l'environnement), Prom'Haies ou le Gods (Groupe ornithologique des

Deux-Sèvres), se sont associés à la démarche.

Entre 2018 et 2021, la communauté de communes Val de Gâtine s'est lancée dans un appel à projet régional autour de la Trame verte, bleue et noire. Dix communes du territoire se sont ainsi inscrites dans un plan d'actions.

La brochure « Le patrimoine naturel du Val de Gâtine » est téléchargeable sur le site de Val de Gâtine.